Nations Unies
Commission Économique pour l'Afrique

Français
Original : anglais

Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord
Réunion ad hoc du groupe d'experts
Rabat (hybride), 4 novembre 2026

Renforcer les mécanismes de résilience économique pour faire face aux répercussions des chocs mondiaux simultanés en Afrique du Nord

Préparation aux transformations futures :
Conception de politiques pour des sociétés, économies et écosystèmes résilients

Note conceptuelle

1. Contexte

1.1. Introduction

1. Aujourd'hui, les pays en développement se concentrent toujours sur la stimulation de la croissance économique, en utilisant trop souvent l'expérience des économies développées et émergentes comme point de référence ; cependant, l'environnement mondial actuel et les conditions dans lesquelles les pays sont amenés à se développer évoluent radicalement et il existe un risque réel de déclin économique. Les stratégies de développement traditionnelles se sont largement concentrées sur la promotion de la croissance économique, de la stabilité macroéconomique et de l'efficacité, sous l'hypothèse implicite que les chocs négatifs sont temporaires et que les économies convergent naturellement vers une trajectoire de croissance stable. Cependant, les crises récentes ont mis en lumière les limites de cette approche. De nombreux pays restent très vulnérables aux perturbations extérieures en raison de structures de production concentrées, de la dépendance à un nombre limité de marchés d'exportation ou de matières premières, de faibles capacités institutionnelles, d'un espace budgétaire limité et de capacités d'adaptation également limitées.

2. Ainsi, les stratégies de développement traditionnelles sont remises en question par un environnement mondial entré dans une période d'incertitude élevée, caractérisée par des chocs

systémiques et interconnectés de plus en plus fréquents. Un exemple est celui des risques climatiques et naturels, qui font désormais partie de l'environnement normal auquel dont face les ménages, les entreprises et les économies. Plus précisément, les inondations, sécheresses, vagues de chaleur et déclin des écosystèmes érodent déjà le capital productif, perturbent les chaînes d'approvisionnement, augmentent les pressions fiscales et réduisent les perspectives de croissance. Cela pourrait finalement conduire à une possible « spirale négative » où la destruction et dégradation du capital physique entraînerait des pertes économiques immédiates, des tensions budgétaires, un investissement plus faible, une croissance moindre et une capacité d'adaptation réduite[1].

3. Les risques liés au changement climatique ne se limitent pas aux chocs directs affectant un pays donné. Ils peuvent aussi être indirects, surtout dans un monde globalisé aux systèmes économiques imbriqués et interdépendants. De plus, les risques futurs peuvent être de nature en cascade, tels que pandémies et maladies, conflits, instabilité politique, risque financier systémique et crises économiques déclenchées par les chocs climatiques. Ces défis ne sont plus des événements exceptionnels mais deviennent des caractéristiques structurelles de l'économie mondiale.

4. Dans ce contexte, la résilience occupe désormais une dimension essentielle du développement économique et social. Pourtant, malgré son importance croissante, la résilience n'est pas encore suffisamment bien comprise. Les approches existantes se concentrent souvent sur la capacité à absorber les chocs et à restaurer les conditions antérieures, tout en accordant une attention insuffisante à la capacité des économies à s'adapter, se transformer et poursuivre un développement durable à long terme face à des changements structurels persistants. De plus, la résilience est rarement intégrée dans la planification et la conception de politiques du développement plus larges, et les outils opérationnels pour traduire ce concept en politiques publiques concrètes restent encore limités.

5. Face à cette incertitude et à ces risques mondiaux croissants, il est recommandé aux gouvernements de redéfinir les objectifs de développement, en s'éloignant de l'accent mis sur la simple croissance économique pour intégrer pleinement la résilience. Construire la résilience dans un monde de plus en plus turbulent est un investissement stratégique pour une croissance durable, une compétitivité, une stabilité fiscale et un développement humain. Les investissements dans la résilience peuvent apporter notamment des bénéfices aux communautés, aux entreprises et aux pays via des vies sauvées, la création d'emplois, la réduction des pertes économiques, un PIB plus résilient, des coûts d'emprunt plus faibles et des conditions d'investissement plus stables[2]. À cet égard, en intégrant la résilience dans les

[1] « Revenir sur le piège des revenus moyens face aux défis mondiaux émergents », UNECA, 2026
[2] https://www.systemiq.earth/the-returns-on-resilience/

politiques publiques, les gouvernements peuvent progresser à la fois en matière de durabilité et d'inclusion.

6. Le défi central n'est donc plus simplement de savoir comment les pays peuvent se remettre des chocs, mais comment ils peuvent concevoir des voies de développement qui renforcent simultanément la résilience, soutiennent la transformation structurelle et font progresser la durabilité à long terme. Cela nécessite d'aller au-delà de la gestion réactive des crises vers un cadre tourné vers l'avenir permettant aux pays d'anticiper les risques émergents, d'identifier les vulnérabilités, de gérer les compromis et de guider les investissements stratégiques et les réformes dans des conditions d'incertitude profonde.

1.2. L'incertitude au milieu des défis mondiaux

7. La période d'après-guerre a été marquée par un environnement mondial exceptionnellement favorable à la croissance, soutenu par le multilatéralisme, l'accumulation de capital, la diffusion technologique, l'expansion du commerce et des chaînes de valeur mondiales de plus en plus intégrées. De 1990 à 2008, l'hyper-mondialisation reposait sur un modèle de développement basé sur une énergie bon marché et abondante, la consommation de masse, les économies d'échelle et la production mondiale fragmentée. Ce modèle favorisait une croissance rapide de la productivité et la convergence, mais était également très gourmand en ressources et en matériaux, contribuant à la dégradation de l'environnement et au changement climatique.

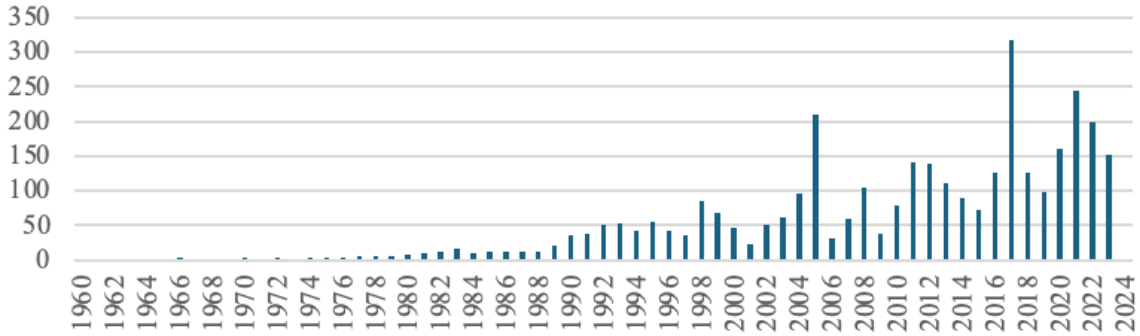
8. Entre 2008 et 2020, les fondations de cet ordre économique mondial ont commencé à s'affaiblir. Les chocs successifs de la crise financière mondiale, de la montée des inégalités, de la volatilité des prix du pétrole, de la pandémie de COVID-19 et d'un ralentissement généralisé de la productivité ont progressivement érodé les conditions qui soutenaient le modèle de croissance précédent. La fragmentation géoéconomique a encore accéléré cette transformation, avec les tarifs douaniers, les contrôles à l'exportation, le contrôle des investissements et la relocalisation des investissements qui ont remodelé la production mondiale et orienté l'économie mondiale vers une configuration plus orientée vers l'État, régionalisée et axée sur la sécurité.

9. Ces développements ont marqué l'émergence d'une nouvelle ère dans l'environnement mondial, de plus en plus façonnée par un ensemble de défis mondiaux structurels et interactifs : le changement climatique et les contraintes croissantes des ressources, l'intelligence artificielle et la disruption technologique, ainsi que la fragmentation géoéconomique. Contrairement aux chocs temporaires qui ont caractérisé les périodes précédentes, ces défis modernes deviennent des caractéristiques persistantes de l'économie mondiale et modifient les conditions fondamentales dans lesquelles les pays se développent. Pour les pays en développement et à

revenu intermédiaire en particulier, ces défis modifient les opportunités et contraintes liées au commerce, à la technologie, à la transformation structurelle et au développement à long terme.

10. La crise climatique ne se profile pas seulement, elle est déjà là, comme en témoignent les catastrophes naturelles de plus en plus intenses et fréquentes. La Figure 1 montre l'augmentation du coût des catastrophes naturelles, avec une nette hausse des dépenses pour les dommages résultants depuis les années 1990. Au-delà des catastrophes naturelles, un réchauffement climatique de 2°C est anticipé d'ici 2048, accompagné d'une perte croissante de biodiversité.

Figure 1. Dégâts économiques totaux des catastrophes, hors séismes (milliards USD)



Source : UNECA (2026)[3]

11. Bilal et Kanzig (2026)[4] estiment que l'Afrique subsaharienne pourrait perdre 20 % du PIB pour chaque augmentation de 1°C de la température globale. L'UNECA (2025)[5] estime que l'Afrique du Nord pourrait perdre au moins 11 % du PIB par habitant pour une augmentation de 1°C de la température globale. Ces estimations représentent probablement une borne inférieure, étant donné que l'impact de l'augmentation de la température sur l'économie est non linéaire, comme le démontrent les vagues de chaleur de 2026 à travers le monde.

12. Les impacts économiques du changement climatique et de la dégradation écologique sont considérables, entraînant des dommages aux infrastructures et aux actifs, une réduction de la productivité de la main-d'œuvre, une réduction des rendements agricoles, et une augmentation des risques pour la santé. En particulier, l'effondrement de la biodiversité va encore affaiblir les services écosystémiques essentiels à la production, intensifiant l'instabilité économique et sociale dans le monde. Les populations les plus pauvres et celles vivant dans les régions

[3] UNECA (2026). « Revisiter le piège des revenus moyens face aux défis mondiaux émergents. »
[4] Adrien Bilal, Diego R Känzig, L'impact macroéconomique du changement climatique : la température globale versus la température locale, *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 141, numéro 2, mai 2026, pages 889–944, https://doi.org/10.1093/qje/qjag011
[5] « Impact du changement climatique sur l'Afrique : besoin urgent de changer le paradigme économique », UNECA, août 2025

sensibles au climat seront les plus touchées, entraînant une augmentation des inégalités, de l'insécurité alimentaire et des déplacements forcés.

13. Au-delà du changement climatique, la fragmentation géoéconomique remodèle l'environnement mondial en modifiant la manière dont les pays commercent, investissent et accèdent aux technologies. Il y a de plus en plus d'évidence empirique sur le fait que la distance géopolitique affecte de plus en plus la géographie du commerce, de l'investissement direct étranger et de la finance transfrontalière, tandis que les restrictions sur les technologies stratégiques limitent également la diffusion technologique. L'augmentation des barrières commerciales, des contrôles à l'exportation et le découplage technologique affaiblissent également la diffusion des connaissances, l'innovation et la croissance de la productivité. Parallèlement, la réorganisation des chaînes de valeur mondiales par le biais du « friend-shoring » et d'autres stratégies axées sur la sécurité peut faire grimper les prix et perturber les chaînes d'approvisionnement. Ces effets sont particulièrement importants pour les pays en développement et à revenu intermédiaire, dont les stratégies de croissance ont souvent traditionnellement reposé sur l'investissement étranger, la diffusion technologique et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

14. En plus du changement climatique et de la fragmentation géoéconomique, le monde connaît une révolution technologique avec l'avènement de l'IA. À l'heure actuelle, l'IA reste un potentiel socioéconomique transformationnel inexploité qui pourrait jouer un rôle crucial dans les sociétés. Cependant, à l'échelle mondiale, l'intelligence artificielle pourrait creuser les écarts de productivité entre les pays et réduire les opportunités pour les pays à revenu intermédiaire d'intégrer les chaînes de valeur mondiales. Les effets de l'IA restent particulièrement incertains, car les résultats à long terme dépendront du rythme et de l'orientation du progrès technologique, de savoir si l'IA complète ou remplace la main-d'œuvre, ainsi que de la capacité des pays à développer les infrastructures, les compétences et les capacités d'innovation nécessaires pour bénéficier de l'IA.

15. Au-delà de leurs effets individuels, ces défis mondiaux interagiront de plus en plus, créant le potentiel d'impacts non linéaires et en cascade entre secteurs et pays. Les chocs climatiques peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement et intensifier la concurrence pour les ressources rares ; les tensions géopolitiques peuvent contraindre l'accès aux intrants critiques, aux technologies et à la finance ; tandis que le changement technologique rapide peut amplifier les perturbations du marché du travail et de la productivité pour remodeler les avantages comparatifs des pays. L'incertitude qui en résulte concerne non seulement le moment et l'ampleur des chocs futurs, mais aussi la manière dont ces défis mondiaux interagiront et les trajectoires de développement qu'ils pourraient engendrer.

16. Face à ces défis mondiaux, les pays en développement devront donc poursuivre la croissance et la transformation structurelle dans un environnement caractérisé par des perturbations récurrentes, une plus grande volatilité, des risques interconnectés et une gamme beaucoup plus large d'avenirs possibles, et une incertitude élevée. Les gouvernements doivent ainsi se préparer à affronter un avenir inconnu et, pour y parvenir, les décideurs doivent élaborer et adopter des politiques qui soutiennent des sociétés, des économies et des écosystèmes résilients, permettant aux pays de subir des chocs en cascade de plus en plus volatils et multidimensionnels, qui se produiront inévitablement à court et à long terme.

2. Analyse

2.1. Définir la résilience pour l'élaboration des politiques

17. La résilience doit d'abord être clairement définie et comprise afin que les décideurs disposent d'une base commune et opérationnelle pour l'élaboration des politiques. Le concept de résilience a évolué à travers plusieurs traditions disciplinaires, notamment les approches d'ingénierie, d'écologie et d'évolution[6]. Plutôt que de traiter ces définitions comme mutuellement exclusives, la science récente de la résilience comprend de plus en plus la résilience comme la capacité d'un système (1) à faire face aux chocs, (2) à s'adapter à des conditions changeantes, et, lorsque nécessaire, (3) à se transformer en réponse à des changements fondamentaux et à l'incertitude[7]. Ces trois capacités fournissent un cadre utile pour les politiques publiques car elles distinguent quels aspects de l'économie (ou du système) doivent être préservés et ceux qui peuvent devoir changer.

Tableau 1. Capacités fondamentales de résilience pour les politiques publiques

CAPACITÉ DE RÉSILIENCE	DÉFINITION	OBJECTIF POLITIQUE
ADAPTATION	La capacité d'un système à résister et à se remettre de chocs sans perturber de manière majeure ses fonctions essentielles.	Protéger les fonctions essentielles et prévenir la dégradation systémique.
ADAPTATION	La capacité d'un système à s'ajuster, apprendre et se réorganiser en réponse à l'évolution des conditions tout en maintenant	Modifier les comportements, les institutions, les technologies ou l'utilisation des ressources afin que le

[6] Pingault, N., et C. Martius (2024). « Pensée sur la résilience : un bref aperçu. » *Résumé d'information sur le projet ResAlliance 1*, Institut européen des forêts.
[7] Norström, A., Queiroz, C., Nyström, M., et al. (2025). *La science de la résilience doit être connue : neuf choses que tout décideur devrait connaître sur la résilience*. Centre de la résilience de Stockholm, Partenariat mondial pour la résilience et Future Earth. DOI : 10.5281/zenodo.17466370.

	ses fonctions fondamentales.	système reste viable dans des conditions changeantes.
TRANSFORMATION	La capacité de reconfigurer fondamentalement les structures, les relations et les fonctions lorsque le système existant ou la trajectoire de développement n'est plus viable ou souhaitable.	Permettre une transition vers un système différent, plus durable ou souhaitable.

Source : adapté de Norström et al. (2025).

18. Ces trois capacités de résilience ne doivent pas être comprises comme mutuellement exclusives ou comme des étapes successives que chaque système doit traverser. Elles sont complémentaires et peuvent devoir être combinées différemment selon la nature du choc ou de la pression, les caractéristiques du système et l'objectif des politiques publiques. Les mesures d'adaptation peuvent stabiliser un système et offrir du temps à l'adaptation ; l'adaptation peut permettre à un système de rester viable à mesure que les conditions changent ; et la transformation peut devenir nécessaire lorsque l'ajustement incrémental est insuffisant ou lorsque le maintien du système existant renforcerait une trajectoire indésirable ou insoutenable du système.

19. Le renforcement de la résilience peut impliquer de préserver les fonctions essentielles du système, de permettre l'adaptation à de nouvelles conditions ou de modifier le système lui-même. Ces objectifs peuvent générer des synergies mais aussi des tensions et des compromis. Les mesures qui augmentent la résilience d'un secteur, d'un territoire ou d'un groupe social peuvent réduire celle d'un autre, tandis que des politiques qui protègent efficacement un système à court terme peuvent renforcer des vulnérabilités ou des blocages à long terme. Les décideurs doivent donc considérer explicitement ces compromis et distinguer la résilience des fonctions et institutions souhaitables de la persistance de systèmes qui peuvent eux-mêmes être socialement, économiquement ou environnementalement insoutenables.

20. Cette compréhension plus large aide également à clarifier la distinction proposée par Hynes et al. (2022)[8] entre Résilience par Intervention (RBI) et Résilience par Design (RBD). La RBI s'appuie principalement sur des interventions externes pour protéger ou stabiliser un système en cas de perturbation, y compris des mesures telles que le soutien d'urgence, les tampons, les stocks ou les renflouements. La RBD, en revanche, cherche à intégrer dans le système la capacité de se réorganiser et de répondre de manière endogène aux perturbations. La RBI et la RBD ne doivent cependant pas être considérées comme des équivalents directs de capacités particulières de résilience. La RBI joue souvent un rôle important dans la gestion des chocs

[8] Hynes, W., Trump, B.D., Kirman, A., Haldane, A., et Linkov, I. (2022). « Résilience systémique en économie. » *Nature Physics*, 18, 381–384.

aigus et la protection des fonctions essentielles, mais elle peut aussi créer l'espace nécessaire à une adaptation ultérieure. La RBD peut renforcer les capacités d'adaptation et d'adaptation en augmentant la capacité des systèmes à répondre de manière flexible et à se réorganiser, tout en permettant une transformation plus profonde lorsque les structures existantes ne sont plus appropriées. La question politique pertinente n'est donc pas de savoir si les gouvernements doivent choisir l'intervention *ou* la conception, mais comment les deux approches peuvent être combinées pour renforcer le mélange approprié de capacités d'adaptation, d'adaptation et de transformation.

21. À court terme, la résilience par intervention reste indispensable pour prévenir la rupture systémique et protéger les fonctions économiques et sociales essentielles lors de crises telles que les chocs financiers, les perturbations géopolitiques, les pandémies ou les catastrophes environnementales. Pourtant, la résilience ne peut être construite uniquement après la survenue d'une crise. Les gouvernements et les institutions doivent également mettre en œuvre la résilience par conception, en investissant ex ante dans les capacités permettant aux économies et aux sociétés d'anticiper le changement, d'apprendre, de se réorganiser et de s'adapter à mesure que les conditions évoluent.

22. À plus long terme, la politique devrait donc chercher un équilibre approprié entre la protection de ce qui doit persister, l'adaptation de ce qui peut rester viable dans de nouvelles conditions, et la transformation de ce qui n'est plus compatible avec les trajectoires de développement souhaitées. Cela est particulièrement important lorsque le statu quo risque d'enfermer les économies dans des configurations vulnérables, inéquitables ou durables sur le plan environnemental. Dans de tels cas, les cadres politiques résilients ne devraient pas seulement viser à rétablir l'équilibre précédent après un choc, mais à mettre en œuvre des capacités d'adaptation et d'adaptation pour créer les conditions d'une transformation vers un système plus durable et résilient.

2.2. Concevoir des politiques pour des sociétés, économies et écosystèmes résilients

23. Pour que les décideurs puissent concevoir efficacement des politiques résilientes, il est nécessaire de réaliser une analyse approfondie des systèmes sociaux, économiques et écologiques. En suivant l'approche Résilience par Intervention, une analyse des chocs actuels affectant les systèmes est essentielle pour concevoir des interventions de politiques publiques ciblées. Cependant, pour l'approche Résilience par conception, les décideurs doivent concevoir des politiques permettant aux économies de répondre et d'évoluer face aux chocs qui ne se sont pas encor produit, et par conséquent ils doivent se préparer à l'imprévu.

24. Un outil essentiel disponible pour aider les décideurs à se préparer à des chocs futurs inconnus est la Prévoyance Stratégique. La Boîte à outils de Prospective Stratégique de l'OCDE pour

une politique publique résiliente (2025)[9] présente un processus en cinq étapes pour mettre en œuvre la Clairvoyance Stratégique afin de réaliser des politiques publiques résilientes, comme le montre le Tableau 2. Grâce à ce processus de Clairvoyance Stratégique, les décideurs identifient d'abord les chocs ou « perturbations » transversales possibles, examinent les implications de ces chocs et développent un continuum de scénarios futurs pouvant en résulter. Les décideurs identifient ensuite des stratégies pour la conception et la mise en œuvre des politiques dans ces scénarios et établissent des recommandations concrètes pouvant être mises en œuvre dès aujourd'hui pour la résilience des politiques à long terme. Dans l'ensemble, la Clairvoyance Stratégique offre aux décideurs une méthode rigoureuse pour analyser qualitativement les scénarios et concevoir des politiques résilientes.

Tableau 2. Étapes pour mettre en œuvre une prévoyance stratégique pour des politiques publiques résilientes

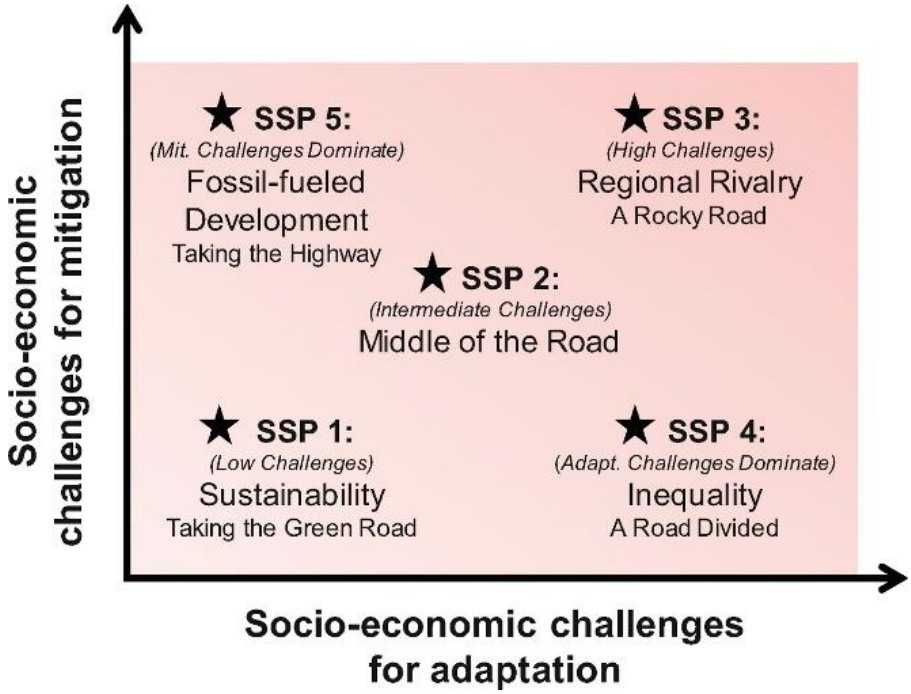
1.	Explorer les perturbations	Examiner les hypothèses clés et identifier les perturbations possibles dans les contextes mondial, régional et national
2.	Imaginez des interactions	Explorer les implications possibles qui surviendraient si deux perturbations ou plus survenaient simultanément
3.	Créer des scénarios	Développer des scénarios futurs alternatifs basés sur des perturbations sélectionnées
4.	Imaginer et élaborer une stratégie	Élaborer des stratégies pour réussir une politique publique dans chaque scénario alternatif
5.	Recommander des politiques	Identifier les implications transversales et développer des actions indépendantes des scénarios pour renforcer les politiques actuelles

Source : Texte reproduit de l'OCDE (2025) - figure 1.1

25. Au-delà de l'analyse qualitative, les décideurs publics peuvent également bénéficier des perspectives offertes par la modélisation économique à long terme, qui fournit un cadre quantitatif pour comparer des scénarios futurs alternatifs et tester différentes politiques. Un ensemble bien connu de scénarios utilisés pour tester quantitativement les politiques est constitué par les Voies socioéconomiques partagées (SSP), comme montré à la Figure 2[10]. Les SSP sont des récits d'avenirs possibles alternatifs qui diffèrent selon les résultats socioéconomiques (PIB, égalité), environnementaux (y compris les combustibles fossiles, l'agriculture), démographiques et développementaux (éducation, santé). La modélisation économique à long terme met en œuvre des SSP pour tester et évaluer quantitativement les impacts économiques et environnementaux de différentes politiques.

[9] OCDE (2025). « Boîte à outils de prospective stratégique pour des politiques publiques résilientes : une méthodologie globale de prospective pour soutenir des politiques publiques durables et prêtes pour l'avenir. » Publications de l'OCDE.
[10] O'Neill, B.C., E. Kriegler, K. L. Ebi, E. Kemp-Benedict, K. Riahi, D. S. Rothman, B. J. van Ruijven, D. P. van Vuuren, J. Birkmann, K. Kok, M. Levy et W. Solecki (2017). « Les routes à venir : récits pour des voies socioéconomiques partagées décrivant les futurs mondiaux au XXIe siècle. » *Changement environnemental mondial*. 42:169-180.

Figure 2. Voies socioéconomiques partagées (SSP)



Source: O'neill et al. (2017)

26. Soutenus par la prospective stratégique et la modélisation économique, les décideurs publics peuvent concevoir des politiques résilientes pour les sociétés, les économies et les écosystèmes. Cependant, la mise en œuvre efficace des politiques nécessite une gouvernance stratégique. Trois recommendations pour la governance stratégique :

1. Ancrer la pratique dans des principes directeurs
2. Adoption d'une gouvernance anticipée et adaptative
3. Préparer la prochaine génération de leaders

27. Pour ancrer la pratique dans des principes, les décideurs peuvent s'assurer que la politique publique repose sur la factualité et la rationalité par des consultations avec les communautés scientifiques et académiques ainsi qu'une transparence accrue et un engagement public accru dans le processus de politique publique. Les décideurs peuvent adopter une gouvernance anticipée et adaptative par le biais d'une planification stratégique à long terme afin de se prémunir contre de futures crises poly. En regardant vers l'avenir, les décideurs peuvent investir

dans l'éducation de la prochaine génération à la pensée stratégique afin de garantir leur préparation aux événements à venir.

28. La gouvernance stratégique pour la résilience nécessite également des institutions capables de coordonner à travers les domaines de politiques publiques et les horizons temporels. Parce que les vulnérabilités et les réponses sont souvent interministérielles, les secteurs et les niveaux de gouvernement, la résilience ne peut pas être efficacement traitée par des interventions isolées. Les gouvernements ont besoin de mécanismes qui relient les objectifs stratégiques à long terme à la prise de décision à court terme, permettent la circulation de l'information et des connaissances entre les institutions, et permettent d'ajuster les politiques à mesure que de nouvelles preuves et risques émergent. Cela inclut la surveillance des changements dans l'environnement opérationnel, l'identification des signaux indiquant que les hypothèses sous-jacentes aux politiques existantes ne sont plus valables, et le maintien de la capacité institutionnelle à modifier ou rediriger les voies politiques lorsque nécessaire.

2.3. Conception de politiques résilientes pour relever les défis mondiaux

29. Lors de la conception de politiques de résilience, les décideurs sont encouragés à prendre en compte neuf principes clés de la résilience, comme le montre la Figure 3[11]. L'idée centrale derrière ces neuf principes est que les politiques doivent être conçues en tenant compte de la nécessité de gérer les risques accélérés via des stratégies permettant aux pays de faire face, de s'adapter et de se transformer face aux chocs. Bien que la conception et la mise en œuvre des politiques pour des sociétés, économies et écosystèmes résilients puissent consister en des investissements initiaux importants, ces investissements en résilience aujourd'hui porteront leurs fruits à long terme, car les pays seront mieux préparés à faire face aux chocs à venir.

Figure 3. Neuf principes clés de la résilience

[11] Norström, A, C. Queiroz, M. Nyström, A. Jiménez-Aceituno, A. Jonsson, A. McFadden, N. Milton, G. Peterson, M. Barnes, C. Béné, R. Biggs, E. Boyd, W. Broadgate, K. Brown, S. R. Carpenter, G. Collins, C. de Coning, F. Denton, R. Ferreira, C. Folke, L. Gordon, M. Hamann, J. Hornberg, T. McPhearson, H. Nagendra, C. Ringler, J. Rockström, P. Romero-Lankao, M. Scheffer, F. Westley, G. Ziervogel (2025). « La science de la résilience doit savoir : neuf choses que tout décideur devrait connaître sur la résilience. » Centre de résilience de Stockholm, Partenariat mondial pour la résilience, Future Earth.



Source : Norstrom et al. (2025)

30. Les politiques de résilience doivent être centrées sur l'humain, en se concentrant sur la création d'opportunités d'apprentissage continu et d'innovation tout en garantissant la diversité, l'égalité et l'autonomisation afin que toutes les parties prenantes puissent participer activement à la résilience des sociétés, des économies et des écosystèmes. Les politiques résilientes doivent s'appuyer sur et soutenir les relations, renforçant les liens sociaux au sein des communautés et entre les communautés ainsi qu'avec la nature. Enfin, la conception des politiques pour la résilience doit prendre soigneusement en compte les compromis et garantir que les institutions de gouvernance soient transversales, collaboratives et réactives.

2.4. Intégrer la résilience dans les stratégies de croissance devient essentiel

31. La perspective de la résilience modifie également la manière dont la transformation structurelle et la croissance économique doivent être abordées. La résilience ne doit pas être comprise comme un objectif distinct de la croissance ou de la transformation structurelle, mais comme une propriété de la voie de développement elle-même. Une stratégie de croissance résiliente doit renforcer la capacité des économies à générer des gains de revenus, d'emplois et de productivité tout en restant capables d'ajuster leurs structures productives à mesure que les conditions environnementales, technologiques et géopolitiques évoluent. Cela implique d'évaluer les choix de développement non seulement selon leur contribution attendue à la croissance dans un scénario de base, mais aussi selon leur robustesse face à des futurs alternatifs, leurs effets sur les vulnérabilités systémiques et leur capacité à préserver les options futures.

32. Au niveau sectoriel, cela nécessite de combiner la réflexion résiliente avec des approches de transition durable. Les entreprises et les secteurs sont intégrés dans des systèmes plus larges qui relient la production aux ressources naturelles, aux infrastructures, aux technologies, à la finance, aux institutions, aux travailleurs et aux marchés. Renforcer la résilience d'un composant peut donc déplacer des risques ou des coûts ailleurs dans le système. Les stratégies de transition doivent donc identifier quelles fonctions doivent être préservées, quelles activités peuvent s'adapter et quelles structures devront se transformer, tout en tenant explicitement compte des interdépendances, des compromis et des effets de distribution.

33. Un exemple illustratif qui met particulièrement en lumière ce défi en Afrique du Nord est le secteur agroalimentaire, où le développement de systèmes alimentaires durables devient crucial. Les PME agroalimentaires dépendent simultanément des intrants agricoles, des systèmes d'eau et d'énergie, des infrastructures, des finances, de la main-d'œuvre, des technologies, ainsi que des marchés nationaux et d'exportation. Le changement climatique et la rareté des ressources peuvent affecter plusieurs de ces composantes simultanément. Construire la résilience dans de tels systèmes complexes nécessite donc d'aller au-delà des mesures individuelles vers des voies de transition cohérentes qui relient l'état souhaité à long terme du secteur à des investissements séquencés, des réformes institutionnelles et des options politiques adaptatives.

2.5. Construire et financer une résilience commune

34. Deux dimensions importantes de la résilience méritent une attention particulière. Premièrement, la résilience n'est pas seulement une capacité nationale ou individuelle, mais aussi une capacité collective. Dans un monde de plus en plus interconnecté, les vulnérabilités et les chocs se transmettent au-delà des frontières, et la résilience d'un pays peut donc dépendre de celle de ses voisins, des marchés régionaux et du système mondial. Construire la résilience nécessite donc également une coopération aux niveaux régional, continental et mondial. Deuxièmement, la résilience doit être financée. La résilience est étroitement liée à la transition vers la durabilité, et la mise en œuvre de la résilience nécessite donc un investissement substantiel et soutenu dans l'adaptation, la transformation productive, les infrastructures et les capacités institutionnelles.

35. Construire une résilience économique commune au-delà des frontières nécessite l'inclusion de la coopération et de l'intégration régionales. Bien que les économies individuelles soient souvent concentrées dans une gamme étroite de produits, de marchés d'exportation ou de sources d'intrants, l'intégration régionale facilite le développement des chaînes de valeur régionales. L'intégration dans ces chaînes de valeur régionales crée non seulement des opportunités de valeur ajoutée nationale et régionale accrues, mais peut aussi soutenir la diversification économique, ce qui peut accroître la capacité des économies à réallouer des

ressources vers de nouvelles activités à mesure que les conditions évoluent. De plus, il est nécessaire de développer des politiques et des mécanismes régionaux visant la résilience commune. Pour les pays nord-africains, les stratégies de résilience devraient donc envisager comment la coopération et l'intégration régionales peuvent favoriser les opportunités de diversification économique tout en réduisant conjointement les vulnérabilités face aux défis et chocs mondiaux, ainsi qu'en élargissant la gamme des options de développement futures.

36. Construire la résilience nécessite des investissements initiaux importants, avec des rendements attendus se matérialisant à long terme grâce à des pertes évitées, une plus grande adaptabilité et de meilleures opportunités de développement. Une perspective de résilience nécessite également de dépasser le financement de projets isolés pour financer des portefeuilles et des voies d'investissement qui restent solides à mesure que les conditions évoluent. Bien que les bénéfices des investissements puissent dépasser l'investissement individuel, l'incertitude quant aux chocs futurs et aux trajectoires de développement peut rendre l'évaluation conventionnelle des projets difficile et, par conséquent, les investissements en résilience socialement souhaitables peuvent rester sous-financés.

37. La finance durable peut aider à combler cet écart en orientant les ressources publiques et privées vers des investissements qui renforcent la capacité d'adaptation, soutiennent une transformation structurelle durable et réduisent les vulnérabilités futures. La finance publique, le financement du développement, les instruments de partage des risques et le capital privé peuvent jouer des rôles complémentaires, selon la nature de l'investissement et la répartition des risques et des rendements.

3. Réunion du groupe d'experts

3.1. Objectifs

38. Dans ce contexte, le Bureau sous-régional de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) pour l'Afrique du Nord (SRO-NA) organise une réunion du groupe d'experts (EGM) sur *la préparation aux futures transformations : élaboration de politiques pour des sociétés, économies et écosystèmes* résilients.

39. L'EGM est organisée autour d'une question centrale :

Comment les pays nord-africains peuvent-ils concevoir et mettre en œuvre des voies de développement qui renforcent la résilience face aux chocs multidimensionnels et aux défis mondiaux, tout en accélérant la transformation structurelle et en atteignant un développement durable à long terme ?

40. La réunion visera à :

- Examinez les principaux défis et chocs mondiaux auxquels les pays nord-africains sont actuellement confrontés.
- Définir et établir la résilience comme un élément clé des politiques pour soutenir le développement et la croissance dans le contexte de chocs mondiaux simultanés.
- Illustrer comment l'intégration de la résilience dans les politiques peut permettre aux sociétés, aux économies et aux écosystèmes de faire face, de s'adapter et de se transformer face aux défis mondiaux, présents et futurs.
- Discutez de la manière dont la finance durable peut être exploitée pour renforcer la résilience.

3.2. Résultats attendus

41. La réunion devrait produire :

- Recommandations pour les décideurs politiques et décideurs afin de concevoir, adopter et mettre en œuvre des politiques pour des sociétés, des économies et des écosystèmes résilients en Afrique du Nord.
- Domaines prioritaires documentés pour l'action politique, le financement, la coopération régionale, le renforcement des capacités et l'assistance technique.
- Des recommandations transmises à la quarante-unième session du Comité puis à la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique lors de sa session de 2027.

3.3. Organisation et mise en œuvre

42. L'EGM se tiendra en format hybride le 4 novembre 2026 à Rabat, au Maroc.

43. L'EGM sera sous forme d'une réunion d'une journée convoquée en marge de la quarante-et-unième session du Comité sur *le renforcement des mécanismes de résilience économique afin de faire face aux répercussions des chocs mondiaux simultanés en Afrique du Nord*, et ses recommandations alimenteront directement les délibérations du Comité.

44. L'EGM comprendra trois sessions sur (1) Les défis mondiaux définissant le XXIe siècle, (2) l'élaboration de politiques pour des sociétés et économies résilientes, et (3) la prévoyance stratégique pour un avenir résilient.

45. La réunion aura lieu en anglais, français et arabe. L'interprétation sera disponible dans les trois langues.

46. La réunion réunira des experts issus de gouvernements, d'organisations internationales, de groupes de réflexion et du monde universitaire.

4. Contacts

47. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des responsables suivants du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord :

Points focales et coordination

Caitlyn Carrico
Responsable des affaires économiques
Email : caitlyn.carrico@un.org

Thaiyoon Kwon
Responsable adjoint des affaires économiques
Email : thaiyoon.kwon@un.org

Logistique, finances et services de secrétariat

Claude Wilondja Kapilukwa
Responsable de l'administration et des finances
Email: wilondjaclaude@un.org

Fouzia Assou Qaddou
Assistant administratif
Email: assouqaddou@un.org

Communication et demandes sur les médias

Houda Filali-Ansary
Officier des communications
Email : filali-ansary@un.org

48. Les demandes téléphoniques doivent être adressées au bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord au +212 537 71 56 13 ou +212 537 71 78 29.